

TERRITOIRE ARVAN-VILLARDS- ST JEAN DE MAURIENNE

Perspectives 2020

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Réunion 2 « Stratégies touristiques » - 02 juin 2015



Participants :

Bernard Covarel
Pierre-Yves Bonnivard
Gilbert Derrier
Jean-Michel Reynaud
Alain Dussud
Philippe Georges
Caroline Farge Bertolo
Philippe Rossat
Françoise Bochu
Pierre Exandier
Isabelle Arbuz
Emmanuelle Buisson

Président
Vice-Président
Vice-Président
Maire
Conseiller municipal
Maire adjoint
Maire adjointe
Directeur
Directrice adjointe
Directeur
Directrice
Directrice

SIVAV
SIVAV
SIVAV
Albiez le Jeune
Albiez le Jeune
St Jean de Maurienne
Fontcouverte- La Toussuire
Office de tourisme de St Jean de Maurienne
Office de tourisme de la Toussuire
Office de tourisme du Corbier
Office de tourisme de St Sorlin d'Arves
Office de tourisme de St Jean d'Arves

Laurent Deléglise	Directeur	SOREMET
Marie-Christine Paviet	Directrice Générale des Services	St Jean de Maurienne
Colette Noraz	Secrétaire générale	SIVAV
Anaïs Truchet	Chargée de mission	SIVAV
Adrien Rochet	Chargé de mission APN	SIVAV
Claire Pinel	Chargée de mission	SIVAV

Excusés :

Colette Charvin	Vice- Présidente	SIVAV
Robert Truchet	Maire	St Pancrace
Florian Bisschop	Chargé de mission	Massif Arvan-Villards

La séance est ouverte par Bernard Covarel, Président du SIVAV, souhaitant la bienvenue à l'ensemble des présents et les remerciant pour la participation à cette 2^{ème} réunion « Stratégies touristiques à l'horizon 2020 ». Trois ateliers ont déjà été réalisés afin de lister les futures actions qui pourront être mises en place de 2016 à 2020.

PRESENTATION DE LA DEMARCHE

- **Première partie**, présentation de la structure et de la démarche « Contrat de Stations Durables- Espace Valléen », du diagnostic touristique (demande, offre, forces et faiblesses du territoire) par Claire PINEL (Diaporama ci-joint). Le but de la réunion est l'élaboration de la stratégie touristique du massif Arvan Villards- St Jean de Maurienne sur les six prochaines années. Cette stratégie est nécessaire pour le dossier de candidature du futur Contrat de Stations Durables.

COMPTE-RENDU DES ATELIERS

- **Deuxième partie**, mise en place des ateliers animés par les techniciens du SIVAV. Dans cet atelier il été demandé de se projeter à 6 ans.

Groupe 1 :

1. **Définir le périmètre du territoire dans 6 ans** : La gestion des transports et des flux touristiques est important à prendre en compte avec St Jean de Maurienne. Le positionnement touristique de St Jean de Maurienne est différent du Massif Arvan-Villards puisque c'est une ville, avec peu d'hébergement touristique, des flux en aller-retour, etc. La mutualisation de certains équipements est pertinente. Le périmètre « Espace valléen » peut être différent des périmètres administratifs, puisque c'est le critère de « destination touristique » qui est privilégié. **A 3 ans le périmètre adéquat est Arvan-Villards- St Jean de Maurienne. A 6 ans le périmètre adéquat est Arvan-Villards- Cœur de Maurienne.**

SIVAV (syndicat mixte)

82, avenue des Clapeys

73300 Saint Jean de Maurienne

Tel: 04.79.64.09.38 - Fax: 04.79.83.22.23

clairepinel.sivav@wanadoo.fr

2. Positionnement :

- Clientèle ciblée : **clientèle familiale** à garder et développer la **clientèle familiale étrangère européenne** (anglais, belges, hollandais...) afin de remplir les hébergements et les différentes prestations durant les deux saisons.
- Services à assurer : avoir un **accueil performant**, une bonne **qualité de prestation-produit**. Améliorer l'accueil des commerces. Mutualiser les infrastructures avec St Jean de Maurienne, ou entre le Corbier/la Toussuire, St Jean d'Arves et St Sorlin d'Arves.
- Image à développer : **nature, accueil décontracté, espace ouvert** pour une clientèle de découverte (peu sportive, familiale), montagne douce (les remontées mécaniques peuvent permettre de s'affranchir de la pente en été) et garder les extrémités plus sportives
- Hébergement : **remise à niveau**, les collectivités ont un vrai rôle à jouer et un rôle de mobilisation, sensibilisation, remise en marché des lits froids, **amélioration des habitats intérieurs et extérieurs**. Mise en place d'une charte.
- Prix : produits actuellement pas trop cher, **maintenir ce prix mais garder un service de qualité, voire améliorer la qualité**.

3. **Ambiances à promettre, expériences à faire vivre** : les mêmes valeurs que citées dans « image à développer », la **nature, l'expérience humaine**, permettre aux touristes de découvrir la vie locale, de connaître le patrimoine agricole, la restauration locale, etc.

4. **Partenariat public/privé et amont/aval** : maintenir **l'association Massif Arvan-Villards**, créer une **charte d'accueil pour les socioprofessionnels** (sur l'ouverture, fermeture des commerces et autres). **Association des commerçants**, DSP, association des guides (afin d'éviter la venue des guides d'autres territoires). En cyclisme, travail avec St Jean de Maurienne pour prévoir un **accueil adapté au départ et à l'arrivée**, en complément à des restaurants ouverts. De même que l'accueil VTT. **Créer un point d'accueil à la gare** à gérer à tour de rôle par les offices de tourisme (rejoint la qualité de service).

5. **Ambitions, envies touristiques** : **Augmenter la fréquentation** (également la commercialisation) **en maintenant une clientèle touristique satisfaite**. Maintenir l'existant et l'améliorer. Développer économiquement le territoire, diversifier les lits touristiques sans pour autant en construire de nouveaux.

Groupe 2 :

1. **Définir le périmètre du territoire dans 6 ans** : Au niveau de la vallée de la Maurienne, celle-ci est de plus en plus évoquée mais quelles en sont ses limites ? Aiguebelle ? Une projection sur l'avenir doit avoir lieu mais l'organisation des compétences entre les structures doit être prise en compte. Par ailleurs, le lien entre le massif et la vallée est très important et doit être développé.

Egalement le territoire est situé à proximité de plusieurs maillons qu'il va falloir accrocher ensemble. Exemple : Valloire – Karellis – Albiez – Sybelles – Villards – Espace Belledonne. Premier exemple de collaboration réussie en 2006 avec un travail conjoint entre St Jean Maurienne et La Toussuire pour le Tour de France.

La mise en place d'un périmètre commun semble pertinente tout en maintenant les différentes identités des territoires concernés.

SIVAV (syndicat mixte)

82, avenue des Clapeys

73300 Saint Jean de Maurienne

Tel: 04.79.64.09.38 - Fax: 04.79.83.22.23

clairepinel.sivav@wanadoo.fr

2. Positionnement :

- Clientèle ciblée : **clientèle familiale** à garder et à fidéliser ainsi que la **clientèle étrangère européenne déjà présentes** (belges, hollandais...) et une clientèle anglaise à développer. La clientèle de nos territoires est active voir sportive mais pourrait également être une clientèle culturelle.
 - Services à assurer : Services de qualité à maintenir sur l'accueil touristique. Il faut également diversifier les activités sportives (VTT, VAE, autres activités innovantes à construire etc.) mais aussi les produits culturels, gastronomiques, patrimoniaux et évènementiels.
 - Image à développer : Certaines images sont déjà bien ancrées comme la nature ou l'aspect sportif. Mais l'esprit festif et la bonne ambiance doivent également être mis en avant. Une image d'authenticité et d'identité forte du territoire est à préserver.
 - Hébergement : Au minimum, il faut maintenir le niveau actuel d'hébergement car ceux-ci sont variés sur le territoire. Au mieux, il faut moderniser le parc immobilier car celui-ci est vieillissant. La problématique des lits froids est à prendre en compte et une redynamisation doit être mise en œuvre. Tous ces enjeux doivent être soutenus par une amélioration de la commercialisation et de la communication.
 - Prix : Prix actuellement bas qui devrait évoluer en fonction de la fréquentation.
3. **Ambiances à promettre, expériences à faire vivre** : l'ambiance rejoint l'image à développer du territoire tel la **nature, le sport, l'authenticité**. Mais il faut aussi mettre en avant une **ambiance diversifiée** en fonction des différents villages/stations. L'ambiance familiale est à préserver.
4. **Partenariat public/privé et amont/aval** : Partenariat avec les remontées mécanique pour la pratique du VTT l'été. Concernant les partenariats amont aval possibles, la mise en place de navettes partant de la gare SCNF aux stations doit être étudiée mais également des navettes partant des stations à destination de St Jean de Maurienne afin de centraliser des actions en vallée (exemple : festival, animations en intérieur etc.). Développer un partenariat déjà existant afin de favoriser la commercialisation des lits touristique du massif par le biais de structures situées en vallée.
5. **Ambitions, envies touristiques** : **Augmenter la fréquentation et ainsi l'activité commerciale du territoire**. Maintenir l'existant, le développer et l'améliorer. Se placer comme leader sur le secteur du tourisme en montagne.

Groupe 3 :

1. **Définir le périmètre du territoire dans 6 ans** : Nous sommes plongés dans un contexte compliqué et instable. C'est à nous de définir le périmètre selon le positionnement et la stratégie choisie et non l'inverse. La ville de Saint Jean de Maurienne doit faire face à des problématiques différentes de celles des stations du territoire. Il est difficile de définir un périmètre correspondant aux problématiques de chacun => Imposer un périmètre incohérent implique la mise en commun de problématiques différentes.

Cependant, la mise en place d'actions communes est très importante pour le devenir du territoire.

⇒ synergie et mise en place une gouvernance acceptable indispensable.

SIVAV (syndicat mixte)

82, avenue des Clapeys

73300 Saint Jean de Maurienne

Tel: 04.79.64.09.38 - Fax: 04.79.83.22.23

clairepinel.sivav@wanadoo.fr

2. Positionnement touristique :

- Clientèle ciblée : La clientèle ne choisit pas sa destination de la même manière selon les saisons :
 - En hiver, on vient dans une station.
 - En été, on choisit à l'échelle d'une région.
- Services à assurer : mobilité et déplacements entre les stations- les services de manières générales : ouvertures des commerces et restaurants en dehors de périodes de fortes fréquentations...
- Image à développer : Saint Jean de Maurienne souffre d'un fort déficit de notoriété : une image sombre et très industrielle qui perdure. La commune travaille sur ce changement par le biais de mise en place d'actions culturelles, sportives.
La complémentarité amont / aval n'est pas exploitée comme elle le devrait.
Saint Jean de Maurienne est une ville qui est traversée par de nombreux touristes mais dans laquelle on ne s'arrête pas et pour cause, il manque un centre d'intérêt ayant une attraction forte (exemples cités : parc / espace aquatique / magasin d'usine...)
- Caractéristiques de l'hébergement : La ville de Saint Jean de Maurienne souffre d'un manque crucial en matière d'hébergement, ce qui ne facilite pas l'accueil de la clientèle, que ce soit familiale ou professionnelle (accueil de séminaire par exemple).
Les stations elles possèdent les lits touristiques : attention à la concurrence... La synergie amont / aval prend ici tout son sens.

3. Ambiances à promettre, expériences à faire vivre :

Saint Jean de Maurienne n'a pas la « culture tourisme », les commerces ferment tôt, les restaurants aussi, il n'y a aucune prise de risque et un travail doit être effectué afin de faire évoluer les mentalités.

Ainsi, les ambiances qui caractérisent notre territoire seront cohérentes avec les promesses que l'on fait aux vacanciers.

4. Partenariat => projet

Monsieur Meindre, conseiller municipal travaille sur le Classement des Aiguilles d'Arves au patrimoine mondial de l'UNESCO. Un très beau projet qui nécessiterait la collaboration du SIVAV.

Un partenariat qui accentuerait la notoriété du territoire grâce aux plus emblématiques de ses montagnes.

5.6. Envies et ambitions pour les 6 ans

- 1 GR à Albiez le Jeune.
- Développer le tourisme 4 saisons.
- Développer l'attractivité de la ville de Jean.
- Diversification de l'hébergement
- Travailler sur la qualité globale du produit touristique.
- Chainage.
- Accentuer les services aux touristes locaux.
- Lyon – Turin : quelle desserte pour notre territoire ??

SIVAV (syndicat mixte)

82, avenue des Clapeys

73300 Saint Jean de Maurienne

Tel: 04.79.64.09.38 - Fax: 04.79.83.22.23

clairepinel.sivav@wanadoo.fr

ECHANGES ET DEFINITION D'AXES STRATEGIQUES

· *Troisième partie, retour des ateliers et définition des axes stratégiques*

Axes stratégiques définis pendant la réunion :

- **Le chainage** : coordination – mobilité – accès aux services
- **Problème de mentalité** : sensibilisation - travailler sur l'évolution des mentalités : accueil / accompagnement etc...commerces qui ferment avant la fin de saison...
- **Tourisme 4 saisons**
- **Complémentarité entre le haut et le bas** : complémentarité et non concurrence
- **Complémentarité entre le haut et le haut**
- **Structurer l'offre – inventer de nouvelles formes de partenariats**
- **Structurer l'accueil**
- **Communiquer**
- **Positionnement Nature : montagne douce ou sportive : Classement des Aiguilles d'Arves** au patrimoine mondial de l'UNESCO – projet moteur pour la politique touristique.
- **Mobilité** – quid du Lyon Turin ? arrêt nécessaire !
- **Hébergement** – travailler sur la qualité de l'hébergement – diversification de l'offre.
- **Culture – patrimoine – gastronomie** : mettre en valeur l'existant – vie locale.
- **Centraliser des événements dans la vallée pouvant pallier aux carences ou à la météo.**

SIVAV (syndicat mixte)

82, avenue des Clapeys

73300 Saint Jean de Maurienne

Tel: 04.79.64.09.38 - Fax: 04.79.83.22.23

clairepinel.sivav@wanadoo.fr